



Déclaration liminaire de la CGT Educ'Action au F3SCT du 28 novembre 2023



Mesdames et Messieurs,

Il y a bientôt trois mois maintenant que nous sommes rentré·es pour cette nouvelle année. Trois mois durant lesquels on a pu commencer à jauger la gouvernance de notre nouveau ministre. Nous n'avions pas beaucoup d'espoir, nous ne sommes donc pas déçu·es. En effet, la politique est restée la même que sous le ministre Blanquer, empreinte d'hypothétiques solutions toujours passésistes : classes de niveaux, uniforme, et même retour des enfants au travail dans les entreprises, avec la promotion du modèle de l'apprentissage, la fermeture des formations professionnelles supposées non insérantes ou encore les stages de fin de seconde, dont on ne sait pas encore grand-chose d'ailleurs. Ça non plus ça ne change pas, des idées sont lancées, sans aucun détail, et ce n'est qu'au dernier moment que les textes paraissent, laissant ainsi les personnels se débrouiller dans la précipitation pour faire croire aux usager·es que tout est maîtrisé, préparé ...

Même politique donc, mais il faut bien reconnaître qu'en matière de communication, le ministre Attal surpasse son prédécesseur. Beaucoup de coups de com et bien peu de moyens dégagés. Un discours volontariste aux accents parfois martiaux, des actions très discutables et choquantes, comme l'arrestation médiatisée d'un adolescent au sein même de sa classe. Procédure inutilement humiliante et potentiellement traumatisante pour le jeune mais aussi pour ses camarades de classe. C'est donc ça le retour de l'autorité à l'école. Avec un préfet qui prône une éducation à coup de paire de claques, sans que ça émeuve beaucoup de nos dirigeant·es, ou alors pas l'émotion qu'on attendrait, se dirige-t-on vers le retour des châtiments corporels sur les bancs des écoles ? Passéiste disions-nous.

Mais, la communication, il faut la soigner, c'est bien là que semble être la réelle priorité de ce nouveau ministre. Beaucoup de communication sur l'illusoire revalorisation salariale qu'incarnerait le pacte, beaucoup de communication sur les remplacements de courte durée, censée endiguer ce soi-disant fléau de l'absentéisme des profs (rappelons à loisir que les profs sont moins absent·es que la moyenne des salarié·es), beaucoup de communication donc, quitte à la faire faire par les personnels eux-mêmes, leur demandant de distribuer aux familles un flyer fallacieux visant à faire la promotion de l'action gouvernementale, dans les écoles, les collèges et les lycées. Est-ce bien là le rôle des enseignant·es, des personnels ? Faire distribuer une propagande, imprimée sur les budget de fonctionnement, et dont le premier paragraphe vante les mérites du pacte par des personnels qui le rejettent massivement, belle ironie, amère sensation pour les collègues, une de plus.

La communication toujours, avec la multiplication des enquêtes inutiles, insincères, et orientées dont le seul but semble être de faire passer pour démocratiques et consensuelles des décisions, des arbitrages dogmatiques. Même le timing est mauvais. Que doit on penser d'une campagne d'enquête menée durant les vacances ou laissant un délai ridiculement court pour répondre. En caricaturant à peine on pourrait en rédiger une nous même :

Question : vous sentez-vous en difficulté parce que :

1. Vous n'êtes pas assez formé·e ;
2. Vous avez besoin de plus de formation ;
3. Il vous manque quelques compétences que vous pourrez acquérir grâce à une formation.

Nous tenons aussi ici à redire notre vive inquiétude quant à l'utilisation politicienne de faits ou de supposés faits advenus dans des écoles niçoises. Quid des résultats de l'enquête administrative menée l'an passé à propos de prétendues prières au sein d'une école. Et la dernière en date ? Peut-on accepter les mensonges par omission ou imprécisions grossières, mais assurément fort opportunes,

du maire de Nice, relayés qui plus est par le rectorat. N'y a-t-il pas dans cette instrumentalisation de faits le plus souvent anodins la démonstration évidente d'une intrusion du politique dans l'école ? Peut-on décemment prétendre défendre la laïcité en s'affranchissant tout en même temps des principes d'une neutralité politique ? Nous ne pouvons que condamner la publication de communiqués communs entre le Maire de Nice et les autorités rectorales.

Enfin, nous voudrions conclure cette déclaration avec un sujet directement lié au rôle de cette formation : le 20 octobre dernier, alors que les établissements scolaires avait été fermés par arrêté préfectoral pour l'ensemble de la journée, une principale d'un collège niçois a exigé de ses personnels administratifs et AEd de revenir dans l'établissement l'après midi. Une principale donc, représentante de l'État, garante de l'application des lois et règlements, se croit autorisée à passer outre un arrêté préfectoral. Mais a-t-elle vraiment eu tort au final, car malgré le courrier que nous lui avons écrit, malgré le fait que nous vous ayons alerté dès le matin, monsieur le directeur académique, cette dernière a pu, sans qu aucune autorité ne la rappelle à ses devoirs les plus élémentaires, contraindre ses personnels à enfreindre un arrêté préfectoral et à se mettre en potentiel danger de façon bien inutile.